

Les Missions Les Axes d'intervention

FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), reconnue d'utilité publique, est un **réseau de clubs d'entreprises**, créé en partenariat avec les collectivités territoriales, participant au développement économique et social de territoires en dif culté. **FACE** a pour vocation de faire émerger, de mettre en oeuvre, de développer et d'essaimer des actions innovantes s'appuyant sur une participation active des entreprises.

FACE, outil de mobilisation local et national des entreprises, s'est donnée comme mission :

- d'initier, avec ses différents partenaires, des **actions concrètes de prévention** et de lutte contre les exclusions,
- de **promouvoir l'égalité des chances** et privilégier la mixité sociale, la diversité au sein des entreprises,
- d'**assurer l'interface** entre les entreprises, leurs dirigeants et leurs collaborateurs, et les partenaires associatifs locaux.

FACE accompagne les entreprises de son réseau pour **prendre en compte la diversité et la dynamique** de leur environnement local :

- dans leur politique de relations extérieures,
- dans leurs processus de recrutement, de formation et de promotion,
- dans leur politique de développement.

Les dirigeants d'entreprises s'engagent à poursuivre ces objectifs en adhérant à la **Charte des dirigeants d'entreprises du réseau FACE**.

FACE mobilise les entreprises afin de les soutenir dans la mise en oeuvre de leur démarche en faveur de la responsabilité sociale en développant :

L'emploi et la formation :

FACE élabore des solutions innovantes afin d'adapter des **parcours emploi/formation** en faveur des publics en dif culté professionnelle pour un accès à l'emploi.

Ces actions d'**égalité des chances** permettent aux entreprises de trouver de **nouvelles sources de compétences** dans le cadre d'un engagement sociétal.

Développement économique, soutien à l'économie locale :

FACE contribue au **retour d'activités économiques** dans les territoires en dif culté, explore de **nouveaux gisements d'emploi**, soutient la **création et le développement** de structures d'insertion par l'économie, et accompagne des créateurs d'entreprises.

Prévention de l'exclusion :

FACE met en place des actions de prévention pour combattre l'échec scolaire dans les zones d'éducation prioritaires, promouvoir des orientations professionnelles ou préparer la sortie vers l'emploi des personnes sous main de justice.

Le **"Plan d'action FACE pour l'égalité de traitement"** et ses outils associés, est une réponse concrète à la prévention des risques juridiques et une aide à la mise en place d'une politique "diversité" dans l'entreprise.

Par ailleurs, le réseau FACE est aussi un réseau de structures de **médiation sociale : FACEcité**, au service des habitants avec les entreprises, les acteurs associatifs et les collectivités locales.

La formation des acteurs :

FACE propose une palette de modules de formation adaptés à différentes exigences : préparation à l'intégration professionnelle dans l'entreprise, préparation des collaborateurs de l'entreprise à l'accueil et à l'intégration des nouveaux candidats, prévention des risques juridiques et mise en place d'une politique "égalité de traitement".

Des Clubs d'entreprises locaux

FACE, dans le cadre d'une **contractualisation avec une collectivité territoriale** (ville, agglomération, conseil général, région...), crée et agréé un **club d'entreprises local** structuré en association locale FACE. Chaque club est **présidé par un chef d'entreprise** et animé par un directeur et son équipe. Composé de petites, moyennes et grandes entreprises, le club travaille en **partenariat avec les élus, les associations et les administrations** en direction des territoires et populations touchés par l'exclusion.

Le Club est le lieu de :

- l'émergence et du suivi de **projets locaux liés aux besoins** et aux potentialités du territoire et de ses acteurs,
- l'**adaptation aux réalités locales** de projets expérimentés par le réseau sur d'autres sites.

Le fonctionnement d'un club repose sur trois partenaires clefs :

FACE National :

Tête de réseau, FACE National apporte sa légitimité, son réseau, son savoir-faire, ses programmes de formation et son ingénierie pour le montage et le développement des clubs.

Créée en 1993 par AG2R, AXA, CASINO, LCL, DANONE, DARTY, FIMALAC, EURO RSCG C&O, MANPOWER, PÉCHINEY, RATP, RENAULT, SODEXO, GDF-SUEZ, CLUB MÉDITERRANÉE, FACE est présidée par Gérard Mestrallet. Antoine Guichard en est le président d'honneur après avoir été président de 1997 à 2007.

Les collectivités territoriales :

FACE contractualise avec les collectivités territoriales qui souhaitent développer sur leur territoire, dans le **cadre de leur politique de développement de l'emploi** et de lutte contre les exclusions, un maillage fort avec leurs partenaires économiques, tout en respectant leur spécificité et leur indépendance.

Les entreprises :

FACE regroupe aujourd'hui dans son réseau de clubs locaux **près de 3500 entreprises** privées, publiques et parapubliques, dont 50 % de dimension nationale, qui ont choisi de se situer en **acteur pragmatique de la prévention et de la lutte contre les exclusions** en référence à la charte FACE.